

Publié le 24 août 2011 à 05h00 | Mis à jour le 24 août 2011 à 07h43

Peu d'engouement pour la baignade dans le St-Laurent



Les maires et les administrateurs interrogés dans une enquête nomment à 40 % Québec comme zone prioritaire pour permettre la baignade dans le fleuve. La baie de Beauport, où batifoler dans l'eau est toujours interdit, semble l'endroit idéal, selon eux.

Le Soleil, Erick Labbé



[Pierre-Olivier Fortin](#)

Le Soleil

(Québec) Les deux tiers des municipalités riveraines du Saint-Laurent dans la région élargie de Québec jugent qu'il serait «souhaitable» que leurs citoyens puissent se baigner dans le fleuve, selon un sondage publié par un organisme qui se consacre à sa mise en valeur. Si la qualité de l'eau permet de s'y rafraîchir environ 70 % du temps, pourquoi hésite-t-on à se mouiller? C'est le débat qu'aimerait mener l'auteur de l'étude.

«Est-ce qu'on s'intéresse à la baignade?» demande Hamida Hassein-Bey de la ZIP (zone d'intervention prioritaire) de Québec et de la Chaudière-Appalaches. Les résultats de son étude réalisée auprès des 27 administrations municipales indiquent qu'il y a un intérêt, certes, mais en même temps, ces données

suscitent une vague de nouvelles interrogations... qui semble se perdre au large.

«Qui est responsable de ces projets-là? Qu'est-ce qu'il faut? Comment le faire? Nulle part je n'ai vu combien ça coûte!»

Les villes sont sensibles à l'idée, mais Mme Hassein-Bey déplore qu'il n'y ait aucun projet commun dans la région pour réaliser le rêve que caressent de nombreux citoyens depuis l'interdiction de la baignade dans le fleuve dans les années 70.

Mais la situation, depuis, s'est améliorée, notamment avec la construction, à Québec, de plusieurs bassins de rétention d'eau au début des années 2000. Des études relativement récentes du ministère de l'Environnement révèlent d'ailleurs que la qualité de l'eau du fleuve serait saine pour la baignade 70 % du temps.

Par contre, mieux vaut éviter de faire une saucette le reste du temps, c'est-à-dire en cas de forte pluie. C'est que, dans les vieux quartiers, les égouts sanitaires et pluviaux ne font qu'un. Ainsi, lorsqu'il pleut abondamment, les usines d'épuration ne fournissent pas et rejettent le tout dans les cours d'eau. D'où l'idée de construire des bassins de rétention, qui permettent d'absorber temporairement le trop plein.

«Malgré tous les efforts d'assainissement consacrés dans la région, [la baignade] reste encore une chose du passé», déplore l'étude de Mme Hassein-Bey.

Refus de Québec

L'organisme a envoyé un sondage de 13 questions aux municipalités qui bordent le fleuve, de Lotbinière à la Côte-de-Beaupré. Une seule ville a refusé de répondre: Québec. Dommage pour l'étude, puisque c'est dans cette ville que vit 70 % de la population du territoire étudié, avec la part de la pollution qui y est rattachée.

Le rapport détaille également un modèle de «fermeture préventive» utilisé dans la région de Trois-Rivières et qui permet aux baigneurs de profiter du fleuve par temps sec. Le sondage montre toutefois que la majorité des municipalités de la région ne souhaite pas expérimenter un tel modèle.

L'attaché de presse du maire Régis Labeaume, Paul-Christian Nolin, ignore, d'abord, si ce serait faisable, puis précise que «les fonctionnaires ont toujours été assez réticents à ce genre de choses. Quand tu l'ouvres, ce n'est pas pour la fermer».

M. Nolin souligne qu'une plage fait partie des plans d'agrandissement de la promenade Samuel-De Champlain. La Ville a d'ailleurs demandé l'aide du gouvernement fédéral pour construire deux bassins de rétention près de l'anse au Foulon, ce qui devrait nettement améliorer la qualité de l'eau.

Les maires et les administrateurs interrogés dans l'enquête nomment à 40 % la capitale comme zone prioritaire pour permettre la baignade dans le fleuve. La baie de Beauport semble l'endroit idéal, selon eux.

Il ressort également que les municipalités manquent d'information. «Nous constatons que la perception sur la qualité des eaux de baignade est majoritairement négative. En même temps, nous nous rendons compte que peu de municipalités sont bien au fait de la qualité des eaux du fleuve Saint-Laurent.»

L'étude, en conclusion, recommande au ministère de l'Environnement de reprendre le programme d'analyse de la qualité de l'eau du fleuve abandonné en 2009.

Partager

Recommander

26

7

0

publicité



Design | Tendances | Shopping

LS DÉCO

84 pages de déco!

© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.